



# L'ANNÉE 2023 EN CHIFFRES **BELFORT**



France Victimes Nord Franche-Comté

# SOMMAIRE

## L'ACTIVITÉ DE FRANCE VICTIMES BELFORT EN 2023

01

Les victimes aidées

02

Les faits

03

Les types d'aides apportées

04

Le bureau d'aide aux victimes



## A. Les modalités de la première demande

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2023 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV*
Démarche proactive de l'association vers la personne	733	622
À l'initiative de la personne	345	72
<b>Total</b>	<b>1078</b>	<b>734</b>

## B. Les modes de contact

Les personnes en contact avec l'association pour la première fois en 2023 qu'elles soient ou non victimes.

	Total	Dont au sein du BAV
Courrier, courriel, fax	8	4
Appel téléphonique	1053	718
Présentation à une permanence	16	11
Autre	1	1
<b>Total</b>	<b>1078</b>	<b>734</b>

\*BAV = Bureau d'aide aux victimes

## 01

## LES VICTIMES AIDÉES

## C. Les personnes reçues

	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de victimes d'infraction pénales en 2023 (Le terme victime désigne uniquement les personnes ayant sollicité l'association pour des faits pouvant avoir une qualification pénale)	1074	1004
Dont celles suivies : ayant bénéficié d'au moins deux entretiens quelle que soit la date du premier entretien	493	457
Dont celles vivant en quartier prioritaire de la ville	25%	/

## Dont celles reçues pour au moins :

Un entretien d'évaluation approfondie EVVI à partir de la réquisition du parquet	59	53
Un entretien préalable ou d'accompagnement TGD au moment de la décision du parquet	60	50
	Total	Dont au sein du BAV
Nombre de personnes reçues en 2023 pour des faits n'ayant pas une qualification pénale.	12	3

## Le profil des victimes d'infractions pénales en 2023

	Total	Moins de 18ans	De 18 ans à moins de 65 ans	65 ans et plus
Femmes	675	63	584	28
Hommes	371	28	313	30
Personnes morales	28	/	/	/
Total	1074	/	/	/

## D. L'origine de l'orientation de la victime vers l'association

Une seule réponse par victime d'infraction pénale en contact avec l'association pour la première fois en 2023

Parquet	571
Structure hospitalière, corps médical	1
Autre association	13
116 006 (plateforme téléphonique)	1
France Victimes (conventions nationales)	1
Publicité, média, internet, plaquette d'information	89
Relation personnelle	20
Autres + Bureaux Aide aux Victimes	113
Autres services judiciaires (JAP, SPIP, magistrat)	58
Police, gendarmerie	179
Mairie, service social	9
Réquisition du Procureur de la République	11
<b>Total</b>	<b>1066</b>

## E. Qualification pénale des faits pour lesquels la victime a été reçue en 2023

Ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023. Ne tenir compte que de l'infraction principale.

Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Total	Dont au sein du BAV
Infractions à caractère sexuel (agressions sexuelles, atteintes et harcèlements sexuels)	97	90
Violences physiques / coups et blessures volontaires	392	367
Homicide involontaire (hors accident de la circulation)	3	3
Blessures involontaires	6	6
Abandon de famille	13	11
Non représentation d'enfant	10	10
Menaces, injures, harcèlement	193	178
Autres atteintes aux personnes	71	64
<b>Sous-total</b>	<b>785</b>	<b>729</b>

<b>Accidents de circulation</b>	<b>Total</b>	<b>Dont au sein du BAV</b>
Homicide involontaires, blessure involontaire	43	35
Dégâts matériels uniquement (AVP)	10	9
<b>Sous-total</b>	<b>53</b>	<b>44</b>
<b>Atteintes aux biens</b>	<b>Total</b>	<b>Dont au sein du BAV</b>
Vol simple	35	33
Vol aggravé	48	47
Abus de confiance, escroquerie	76	74
Destruction, dégradation	44	44
Autres atteintes aux biens	18	18
<b>Sous-total</b>	<b>221</b>	<b>216</b>
<b>Autres infractions</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
<b>Totaux</b>	<b>1074</b>	<b>1004</b>



## F. Cadre des faits subis par les victimes.

Nombre de victimes d'infraction pénale reçues par l'association en 2023 selon le cadre des faits et la qualification pénale des faits.

	Atteintes aux personnes (hors accident de la circulation)	Atteintes aux biens	Autres infractions (y compris accidents de la circulation)	Total
De couple	174	3	0	177
de couples séparés (ex-conjoints, ex-PACSés, ex-concubins)	153	1	0	154
Familial (hors couple)	85	2	3	90
Du travail	105	6	4	115
Etablissement d'accueil pour mineurs	13	0	0	13
Etablissement d'accueil pour personnes âgées	1	0	0	1
Autre	240	207	77	524
<b>Total</b>	<b>771</b>	<b>219</b>	<b>84</b>	<b>1074</b>

## G. Dépôt de plainte

Sur l'ensemble des victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023.

Au moment du premier entretien (quelle qu'en soit la date).

Victimes ayant déjà déposé plainte	595
Victimes n'ayant pas déposé plainte	92
Non renseigné	387
<b>Total</b>	<b>1074</b>

# LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

## H. Les entretiens réalisés en fonction des contenus

Si un entretien porte sur plusieurs contenus, on retient le contenu qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
A dominante écoute/soutien hors entretien psychologique	23	9
A dominante juridique	2488	2074
A dominante psychologique	13	0
A dominante sociale	0	0
<b>Total</b>	<b>2524</b>	<b>2083</b>

## I. Les entretiens réalisés en fonction des thématiques

Si un entretien porte sur plusieurs thématiques, on retient la thématique qui domine.

	Nombre d'entretiens	Dont au sein du BAV
Dans le cadre de EVVI (évaluation personnalisée des besoins de protection des victimes d'infractions)	71	63
Dans le cadre du dispositif de TGD (télé-protection grave danger)	279	239
Dans le cadre du dispositif BAR (bracelet anti-rapprochement)	19	18
Dans le cadre de la sortie de détention	2	2
<b>Total</b>	<b>371</b>	<b>322</b>

# LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

## J. Les Diligences

Nombre de diligences réalisées pour les victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023

	Nombre de diligences	Dont au sein du BAV
Un autre service judiciaire	325	286
C.I.V.I.	2	2
S.A.R.V.I.	2	2
SPIP, services pénitentiaires	4	4
Police, Gendarmerie	21	19
Avocats	6	6
Organismes sociaux	3	2
Préfecture	1	1
Hébergement	1	1
Services médicaux et hospitaliers	1	1
Autres associations	3	3
Assurances	3	3
Autres	105	97
<b>Total</b>	<b>477</b>	<b>427</b>



# LES TYPES D'AIDES APPORTÉES

## K. Aide apportée aux victimes concernant la CIVI et le SARVI

Nombre de victimes d'infractions pénales reçues par l'association en 2023

	Total	Dont au sein du BAV
Ayant bénéficié d'une aide à l'établissement de la requête devant la CIVI pour des dommages corporels et aux biens	6	6
Ayant bénéficié d'une aide à la constitution du dossier pour le SARVI	25	24

## L. Le BAV au sein du Tribunal judiciaire

	Nombres de victimes
<b>Nombre de victimes d'infractions pénales reçues au BAV en 2023</b>	<b>1004</b>
Dont celles constituées parties civiles	186
Dont celles convoquées pour une audience pénale	537

Lors des entretiens, les victimes avaient des questions sur :

- la procédure en cours :

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Sur les modalités de plainte	25	Sur le caractère définitif du jugement	29
Sur l'enquête	51	Sur les modalités de recours	3
Sur le classement sans suite	18	Autres (hors recouvrement)	10
Sur la constitution de partie civile	433		
Sur les poursuites engagées	80		
Sur l'instruction en cours	4		
Sur la juridiction saisie et/ou sur le déroulé de l'audience	97		
Autres	502		



# LE BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES

- la situation de l'auteur de l'infraction

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
Contrôle judiciaire	9	Mise en liberté	1
Détention provisoire	13	Respect des obligations du SME	19
Autres	7	Mesures d'aménagement de peine	1
		Autres	4

- le recouvrement des dommages et intérêts

Phase présentencielle		Phase postsentencielle	
CIVI	15	CIVI	10
Autres	3	SARVI	50
		Huissiers	6
		JAP et SPIP	2
		Fonds de garantie	7
		Autres	1

- le fonctionnement judiciaire général

Entretiens	1765
------------	------



# LE BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES

## M. Démarches spécifiques accomplies par le BAV

### Nombre de démarches accomplies en 2023 pour des victimes

Aide à la constitution de dossiers d'aide juridictionnelle	31
Aide à la constitution du dossier en vue de l'audience	540
Accompagnement physique aux audiences	8
Autres démarches	480
Aidé à l'établissement de la requête CIVI	15
Aide à la constitution du dossier pour le SARVI	57



# France Victimes Nord Franche-Comté



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Tél : 09-70-19-52-52

15 rue de la Petite Hollande 25200 Montbéliard

[contact@france-victimes-nfc.fr](mailto:contact@france-victimes-nfc.fr)

[www.france-victimes-nfc.fr](http://www.france-victimes-nfc.fr)